

Coupe de l'Amitié Corporative des Deux-Sèvres

Siège social : HOTEL DE LA VIE ASSOCIATIVE, 12 RUE JOSEPH CUGNOT - 79000 NIORT Association régie par la loi de 1901 -- Site internet : www.cacds.fr

DEMANDE D' ADHESIONS BADMINTON Saison 2024 - 2025

Nom de l' Equipe :	Volant Mothais
Nom et Prénom du capitaine :	LANCEREAU Erwan
Nom et Prénom du vice-capitaine :	QUILLET Audrey

	Nom et Prénom	Date de	Classé(e)	Photo de	Signature
	de l'adhérent(e)	naissance	FFBad	l' adhérent	
1	AUVRAY Théo	10/01/2004	non		
2	BERGER Carole	16/06/1977	non		
3	BERGER Yoann	31/12/1976	non		
4	BORDIER Jacky	19/03/1964	non		

5	CHARRER Franck	5/11/1968	non		
6	BAILLARGEANT Mélanie	15/04/1991	non	NIKE	
7	RABOTIN Aurélien	29/05/1990	non		
8	MINAULT Simon	10/02/2000	non		
9	MECHIN Pauline	28/01/1999	non		
10	AVENET Laurent	7/01/1970	non		
11	QUILLET Audrey	23/04/1978	non		
12	LANCEREAU Erwan	10/03/1975	non	álo:t	

13	AUBENEAU Teddy	30/09/1992	non	MIKE	
14	ORSET Yohan	17/12/1992	non		

IMPORTANT : La photo de l'adhérent(e) participant à la saison CACDS Badminton doit être intégrée dans le présent document. A défaut, en cas de participation à des matchs CACDS, un forfait de l'équipe sera enregistré.

Chaque adhérent reconnait avoir pris connaissance des articles 18 et 24, alinéa 3 des règlements généraux de la C.A.C.D.S. rappelés cidessous, et reconnait les accepter en signant la demande d'adhésion.

Article 18: Conformément à l'article L 321-1 du code du sport, la C.A.C.D.S. s'engage à souscrire une assurance de responsabilité civile, au nom et pour le compte des membres du bureau, de ses adhérents, ainsi que de toute personne bénévole ou non participant à ses activités. Conformément à l'article L 321-4 du code du sport, la C.A.C.D.S. informe l'ensemble de ses adhérents de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance couvrant les dommages corporels auxquels la pratique du badminton peut les exposer. Cette information est précisée et portée à la connaissance des adhérents sur le document « Demande de cartes d'adhésion » contresigné par l'ensemble des adhérents. La C.A.C.D.S. décline toute responsabilité en cas de non-respect de cet alinéa par les adhérents.

Article 24, al. 3: Dans l'hypothèse où la loi l'y oblige, tout adhérent s'engage à posséder un certificat médical valable en début de saison. A ce titre, le capitaine ou responsable de l'équipe déclare sur l'honneur être en possession de l'ensemble des certificats médicaux déclarant apte à la pratique du badminton les joueurs et joueuses adhérents à l'association C.A.C.D.S. pour la saison. La C.A.C.D.S. n'est pas responsable de l'absence d'un certificat médical.

Date: 4/10/2024 Signature du capitaine:



Coupe de l'Amitié Corporative des Deux-Sèvres

Siège social : HOTEL DE LA VIE ASSOCIATIVE, 12 RUE JOSEPH CUGNOT - 79000 NIORT Association régle par la loi de 1901 — Site internet : www.cacds.fr

DEMANDE D' ADHESIONS BADMINTON Saison 2024 - 2025

Nom de l' Equipe :	Volant Mothais			
Nom et Prénom du capitaine :	LANCEREAU Erwan	- 2/3		
Nom et Prénom du vice-capitaine :	QUILLET Audrey			

Nom et Prénom de l'adhérent(e) AUDOUX Elsa	Date de naissance	Classé(e) FFBad non	Photo de l' adhérent	Signature
BICHON Claude	13/05/1975	non	13	
DUBOIS Charley	28/02/1993	non		